



SUZUKI CANADA INC.

360 Saunders Road, Barrie, ON L4N 9Y2

Téléphone : (705) 999-8600

Sans frais : (833) 778-9854

Site Web : www.suzuki.ca/fr

Rapport sur l'esclavage moderne 2025 préparé par Suzuki Canada Inc. Version finale pour soumission - Année fiscale : 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Introduction

Suzuki Canada Inc. (SCI) est une filiale détenue à part entière par Suzuki Motor Corporation (SMC), dont le siège social est au Japon. SCI importe principalement des motocyclettes, des VTT et des produits nautiques Suzuki, ainsi que leurs pièces et accessoires associés, pour les distribuer au Canada. Bien que SCI s'approvisionne principalement auprès de SMC, il s'approvisionne aussi de manière indépendante pour certaines pièces et certains accessoires auprès de fournisseurs tiers.

Ce rapport a été préparé et soumis par SCI conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (L.C. 2023, chap. 9), et il décrit les actions entreprises par SCI pendant l'exercice financier s'étendant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026. Il comprend des références aux cadres travail mondiaux sur les droits de la personne et l'approvisionnement éthique de SMC, lorsqu'ils s'appliquent aux activités de SCI. Suzuki Motor Corporation n'est pas coauteur du présent rapport. Bien que SCI ait intégré certaines informations fournies par SMC à propos de ses politiques et pratiques mondiales, SCI est l'unique responsable de l'exactitude, de l'exhaustivité et de la conformité juridique du présent rapport.

Engagement à l'égard des droits de la personne

Suzuki Canada Inc. renouvelle son engagement à respecter les droits de la personne et à maintenir des normes éthiques pour l'ensemble de ses opérations et activités d'approvisionnement. Conformément au cadre de travail sur l'approvisionnement éthique élaboré par SMC, SCI intègre des pratiques commerciales responsables dans ses fonctions d'approvisionnement et de gestion des fournisseurs.

Selon les informations fournies par SMC, le Code de conduite de Suzuki Group impose la conformité avec les normes internationales et les lois locales, y compris l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. Le Code de conduite des fournisseurs de SMC étend ces exigences à l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement mondiale, en incluant des clauses contre le travail forcé dans les contrats des fournisseurs.



SUZUKI CANADA INC.

360 Saunders Road, Barrie, ON L4N 9Y2

Téléphone : (705) 999-8600

Sans frais : (833) 778-9854

Site Web : www.suzuki.ca/fr

SCI applique les mêmes attentes relatives à l'éthique aux pièces et accessoires provenant de sources indépendantes, exigeant de ses fournisseurs qu'ils respectent des normes cohérentes avec celles promues par SMC et les meilleures pratiques internationales.

Stratégies d'évaluation et de diminution du risque

SMC continue de mener des évaluations du risque mondiales afin d'identifier, dans sa chaîne d'approvisionnement, des zones à risque élevé de travail forcé et de travail des enfants, particulièrement dans les secteurs de l'approvisionnement en matières premières, du travail des migrants, des conditions de travail dans les usines et de la logistique.

SCI bénéficie principalement du réseau d'approvisionnement de SMC et des pratiques de gestion du risque associées à celui-ci. Concernant les produits achetés de manière indépendante, SCI applique les mêmes principes de diligence, mettant l'emphase sur l'imputabilité des fournisseurs et l'approvisionnement éthique. SCI continue d'explorer des manières d'améliorer ses processus de contrôle des fournisseurs, particulièrement dans sa gestion des relations avec les fournisseurs directs.

Formation et sensibilisation

SCI reconnaît l'importance de la sensibilisation des employés dans l'instauration et le maintien de pratiques de chaînes d'approvisionnement éthiques. Pendant la période visée par ce rapport, SCI a effectué des progrès significatifs dans l'offre à ses employés d'une formation sur les droits de la personne.

Une formation sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants a été formellement offerte lors de la Rencontre Nationale des Ventes de SCI, une activité annuelle à laquelle participent des employés issus de plusieurs services au sein de l'organisation. Cette session a fourni aux employés un survol des risques d'esclavage moderne dans les chaînes d'approvisionnement, des obligations de SCI dans le cadre de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, et des attentes de la compagnie en matière de conduite d'approvisionnement éthique.

La session présentée lors de la Rencontre Nationale des Ventes a rejoint des membres du personnel des Ventes et de la Distribution de SCI. SCI travaille actuellement à développer un plan visant à diffuser plus largement cette formation, en priorisant les employés occupant des postes en lien avec les achats, la gestion des fournisseurs et la conformité.



SUZUKI CANADA INC.

360 Saunders Road, Barrie, ON L4N 9Y2

Téléphone : (705) 999-8600

Sans frais : (833) 778-9854

Site Web : www.suzuki.ca/fr

Les aspects importants du programme de formation sont :

- Sensibilisation aux risques de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement mondiales
- Survol des obligations juridiques de SCI dans le cadre des lois canadiennes sur l'esclavage moderne
- Conseils pour identifier et signaler les inquiétudes relatives aux droits de la personne
- Attentes de SCI à l'égard des fournisseurs et des normes d'achat éthiques

SCI continuera d'offrir cette formation dans le cadre du processus d'accueil des nouveaux employés et planifie offrir des sessions de rafraîchissement lors de futures Rencontres Nationales des Ventes, afin de maintenir la sensibilisation au sein de l'organisation.

Évaluation de l'efficacité et améliorations futures

SCI continue d'évaluer les occasions de renforcer ses pratiques en matière de prévention du travail forcé et du travail des enfants. Pendant la période couverte par ce rapport, les activités principales ont été :

- Introduction d'une formation sur les droits de la personne et l'esclavage moderne lors de la Rencontre Nationale des Ventes annuelle, présentée au personnel des ventes et de la distribution, avec des plans en cours pour rejoindre le reste des employés
- Révision des processus internes dans le but d'identifier des occasions supplémentaires d'améliorer la vérification des produits provenant de sources indépendantes
- Surveillance de l'évolution des lois canadiennes et internationales sur les droits de la personne, incluant une révision en cours du guide publié dans le cadre de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, pour mieux informer les mises à jour futures des politiques et pratiques de SCI.

SCI continue aussi d'observer les pratiques en évolution de SMC relativement aux droits de la personne et à la gestion des risques dans les chaînes d'approvisionnement, et considérera l'adoption d'approches similaires lorsqu'approprié.



SUZUKI CANADA INC.

360 Saunders Road, Barrie, ON L4N 9Y2

Téléphone : (705) 999-8600

Sans frais : (833) 778-9854

Site Web : www.suzuki.ca/fr

Plans futurs et engagement

SCI demeure engagée à faire évoluer ses pratiques en matière d’approvisionnement éthique et à s’assurer que ses activités d’achat respectent ses obligations juridiques et les principes plus larges des droits de la personne. Les activités planifiées pour l’année qui vient comprennent :

- Étendre la formation des employés sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants au-delà de la Rencontre Nationale des Ventes pour atteindre davantage de membres du personnel, en priorisant les postes en lien avec les achats et la conformité
- Améliorer les processus d’évaluation du risque pour les fournisseurs indépendants
- Maintenir une surveillance active des développements législatifs et réglementaires afin d’assurer une conformité continue avec les exigences canadiennes et internationales applicables
- Explorer des mesures possibles pour renforcer la transparence et l’imputabilité au sein de la chaîne d’approvisionnement, incluant des améliorations potentielles au contrôle des fournisseurs pour les produits achetés de sources indépendantes

Conclusion

Suzuki Canada Inc. demeure entièrement engagée à l’égard de la prévention de l’esclavage moderne, du travail forcé et du travail des enfants dans ses opérations et ses chaînes d’approvisionnement. Ce rapport reflète les efforts de SCI pendant l’année fiscale 2025-2026 et fait référence à des informations et des cadres de travail pertinents provenant de Suzuki Motor Corporation.

Ce rapport a été préparé et soumis uniquement par Suzuki Canada Inc., sur la base d’informations disponibles en date du 31 mars 2026. Bien qu’il fasse référence aux pratiques de SMC, Suzuki Motor Corporation n’est ni signataire ni coauteur du présent rapport.

SCI continuera de soutenir des pratiques de chaîne d’approvisionnement éthiques, d’améliorer la transparence et de rehausser l’imputabilité dans ses activités d’approvisionnement.



SUZUKI CANADA INC.

360 Saunders Road, Barrie, ON L4N 9Y2

Téléphone : (705) 999-8600

Sans frais : (833) 778-9854

Site Web : www.suzuki.ca/fr

Attestation – Rapport sur l’esclavage moderne 2025

Soumis conformément à la Section 11 de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement (L.C. 2023, chap. 9)

Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d’approvisionnement (la « Loi »), et plus particulièrement la section 11 de celle-ci, je, Piero Caleca, en ma qualité de président de Suzuki Canada Inc. (« SCI »), atteste avoir pris connaissance des informations contenues dans le Rapport sur l’esclavage moderne 2025 au nom du conseil d’administration de SCI.

Le rapport a été préparé conformément aux exigences de la Loi et couvre les activités de SCI pour l’exercice financier s’étendant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Bien que ce rapport intègre certaines informations fournies par SMC se rapportant à des politiques et pratiques mondiales, SCI est l’unique entité déclarante aux fins de ce rapport et est responsable de son contenu.

Sur la base de mes connaissances, et ayant exercé une diligence raisonnable, j’atteste que les informations contenues dans ce rapport sont véridiques, exactes et complètes à tous égards importants au sens de la Loi.

Ce rapport a été approuvé par le conseil d’administration de Suzuki Canada Inc. préalablement à sa soumission.

Je possède l’autorité d’engager Suzuki Canada Inc.

DATÉ à Barrie, Ontario, ce 29^e jour de mai 2026.

Piero Caleca

President

Suzuki Canada Inc.